

Séance du 16 mai 2024
Délibération n°2024-29

L'an deux mille vingt quatre, le 16 mai, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	12
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, , Josette POTUS, Louis POMMIER, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Monique LAGER et Gilles KACZMAREK.

Procurations : Monique LAGER a donné procuration à Gilles TRONCHON et Gilles KACZMAREK a donné procuration à Jean Christophe PRORIOL.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 7 mai 2024.

OBJET : Avenant n° 2 aux marchés de travaux (sauf lots n° 5, 8 et 9) - Réhabilitation de l'ancienne Assemblée à Saint-Vincent en maison partagée pour séniors autonomes.

Vu le contrat de mandat pour la réhabilitation de l'ancienne Assemblée à Saint-Vincent en structure d'hébergement et de services pour personnes âgées autonomes signé le 14 décembre 2021 entre la commune et la SEM du Velay.

Vu les marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de l'ancienne Assemblée de Saint-Vincent en maison partagée passés avec les entreprises ci-dessous, et leurs avenants n° 1 (sauf lot n° 8), pour les montants précisés ci-après:

Lots	Objet	Entreprises	Montant HT	Date notification	Montant HT Avenant 1	% d'écart	Nouveau montant marché
1	Démolition-Maçonnerie	SARL MARIUS AMPILHAC & FILS	52 293,14 €	26/04/2023	6 244,10 €	11,94	58 537,24 €
2	Couverture – Zinguerie	SAS GIBERT MENUISERIE CHARPENTE	97 568,70 €	28/04/2023	8 830,91 €	9,05	106 399,61 €
3	Menuiseries extérieures	SARL MCC DIFFUSION	29 263,14 €	04/05/2023	4 304,54 €	14,71	33 567,68 €
4	Serrurerie	SARL ARNAUDON	14 875,00 €	27/04/2023	696,44 €	4,68	15 571,44 €
5	Menuiseries intérieures	SAS CHAPUIS	21 458,00 €	26/04/2023	1 947 €	9,07	23 405,00 €
6	Plâtrerie peinture	SARL BATI & DECO	84 178,91 €	26/04/2023	10 426,06 €	12,39	94 604,97 €
7	Sols minces – Carrelage Faïence	SARL ASTRUC	34 496,35 €	26/04/2023	3 606,50 €	10,45	38 102,85 €
8	Élévateur – Lève personne	SARL AUVERGNE ASCENSEURS	27 529,00 €	27/04/2023	Sans objet	Sans objet	27 529,00 €
9	Électricité courants faibles	SARL RAFFIER SOUVETON	32 842,21 €	26/04/2023	4 665 €	14,2	37 507,21 €
10	Chauffage VMC Plomberie	ENERGECO	125 246,00 €	26/04/2023	9 623 €	7,68	134 869,00 €

Monsieur le Maire explique que des adaptations mineures mais nécessaires ont dû être faites en cours de chantier engendrant des plus et moins-values.

Ces diverses adaptations imposent de modifier les marchés travaux, à l'exception des lots n° 5, 8 et 9, au moyen de l'adoption d'un avenant n° 2 portant les marchés aux montants suivants :

Lots	Objet	Entreprises	Montant HT	Date notification	Montant HT Avenant 1	Montant HT Avenant 2	% d'écart	Nouveau montant marché
1	Démolition-Maçonnerie	SARL MARIUS AMPILHAC & FILS	52 293,14 €	26/04/2023	6 244,10 €	-1 500,00 €	9,07	57 037,24 €
2	Couverture – Zinguerie	SAS GIBERT MENUISERIE CHARPENTE	97 568,70 €	28/04/2023	8 830,91 €	1 169,43 €	10,25	107 569,04 €
3	Menuiseries extérieures	SARL MCC DIFFUSION	29 263,14 €	04/05/2023	4 304,54 €	-1 361,76 €	10,06	32 205,92 €
4	Serrurerie	SARL ARNAUDON	14 875,00 €	27/04/2023	696,44 €	497,00 €	8,02	16 068,44 €
5	Menuiseries intérieures	SAS CHAPUIS	21 458,00 €	26/04/2023	1 947 €	Sans objet	9,07	23 405,00 €
6	Plâtrerie peinture	SARL BATI & DECO	84 178,91 €	26/04/2023	10 426,06 €	1 580,40 €	14,26	96 185,37 €
7	Sols minces – Carrelage Faïence	SARL ASTRUC	34 496,35 €	26/04/2023	3 606,50 €	1 116,80 €	13,69	39 219,65 €
8	Élévateur – Lève personne	SARL AUVERGNE ASCENSEURS	27 529,00 €	27/04/2023	Sans objet	Sans objet	Sans objet	27 529,00 €
9	Électricité courants faibles	SARL RAFFIER SOUVETON	32 842,21 €	26/04/2023	4 665 €	Sans objet	14,2	37 507,21 €
10	Chauffage VMC Plomberie	ENERGECO	125 246,00 €	26/04/2023	9 623 €	5 336 €	11,94	140 205,00 €

Le nouveau montant total des travaux s'élève à 576 931,87 € HT (+ 11 %).

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité :

✓ **Décide** de passer un avenant n° 2 aux marchés travaux de l'ensemble des lots (à l'exception des lots n° 5, 8 et 9) aux conditions financières ci-avant exposées.

✓ **Autorise** la SEM du Velay à signer les avenants n° 2 aux marchés travaux (à l'exception des lots n° 5, 8 et 9) conformément à la convention de mandat du 14 décembre 2021.

✓ **Autorise** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches relatives à la présente.



Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 24 MAI 2024
et publication le 24 MAI 2024